Image not found or type unknown

Détention de cannabis peine encourue

Par **Razzaq Sandrine**, le **23/05/2018** à **12:28**

Bonjour,
Je viens d'être ententue pour faire une déposition à la gendarmerie pour détention d'environ 20 grammes de résine de cannabis pour ma consommation et celle de mon mari. C'est notre première infraction, mon casier est vierge et les gendarmes ont bien vu que c'était bien que pour notre consommation personnelle et non pour un trafic. Nous fumions que le soir à notre domicile jamais sur la voie publique. Je voudrais savoir quelles sont les sanctions encourues et l'impacte sur mon casier judiciaire volet 3. J en suis toute retournée et pleines de remords. J ai arrêté ma consommation et je ne veux plus toucher à ce produit. Merci pour votre réponse.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés